



CONSEIL COMMUNAL DE CUGY VD

Commission ad hoc

Rapport de la Commission ad hoc concernant le préavis n° 24-2019
Octroi d'un crédit de 915'000.- pour la réfection du Chemin des Dailles.

Composition de la Commission ad hoc	
Madame, Messieurs	
Aurore Zucker	secrétaire
Estelle Jeanfavre	membre
Claude-Alain Glauser	rapporteur

Dates des réunions		
20.09.2019		
X		
ABS		
X		

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission, composée comme si dessus, s'est réunie le 20 septembre à l'administration communale de Cugy, en présence de Madame la municipale Frédérique Roth en charge du dossier, de la commission des finances et du remplaçant du vice-président du bureau du conseil Monsieur Alberto Fernandez.

La Commission a délibéré ce même jour et s'est entendue pour rédiger le présent rapport.

Madame Roth nous avait préparé un diaporama, avec photos, situations et des explications des plus claires et pour tout ceci, nous l'en remercions. Effectivement le secteur évolue et l'on voit plus d'habitations et ainsi plus de piétons emprunter cette route, avec les risques à côtoyer les camions de la zone artisanale et industrielle, particulièrement le matin et le soir.

Les photos d'illustration ci-dessous permettent de se rendre compte de l'état actuel de la route :





Ce projet ambitieux permet de réunir le réaménagement de 3 infrastructures importantes pour le secteur :

- La remise en état de la route et sa sécurisation grâce à un trottoir et un aménagement adéquat favorisant le respect de la zone 30km/h
- La rénovation et la mise aux normes des canalisations d'eau vétustes tout en bénéficiant de l'aide de la Ville de Lausanne
- La rénovation de l'éclairage public selon le Concept d'éclairage public accepté en début d'année

Les différents propriétaires des parcelles concernées par ce réaménagement, ont tous été contactés afin d'être mis au courant. Selon le retour de Mme Roth ces derniers ont accueilli favorablement ce projet.

Au vu de l'urgence démontrée de ce projet, certes d'un coût extrêmement élevé, mais ô combien nécessaire, il nous parait important tant pour l'image de notre zone industrielle, que pour la sécurité des usagers de ce secteur d'accepter ce réaménagement.

La municipalité propose de financer cette réfection par le biais d'un emprunt remboursable sur 30 ans.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis n° 24-2019 et l'octroi d'un crédit de 915'000.- pour le réaménagement du Chemin des Dailles.

Cugy, le 13 octobre 2019

Aurore Zucker

Estelle Jeanfavre

Claude Alain Glauser